

Le 1^{er} mars en Namibie, M. Clark rencontrera le président élu et plusieurs ministres désignés afin de discuter de divers aspects des relations bilatérales et notamment de transmettre notre voeu sincère d'accueillir dans les meilleurs délais la Namibie indépendante au sein du Commonwealth.

Directement et par l'intermédiaire des Nations Unies, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la négociation et la mise en oeuvre du processus d'indépendance en Namibie. "L'expérience de la Namibie, a déclaré M. Clark, montre de façon convaincante aux Sud-Africains comment des changements politiques fondamentaux peuvent être réalisés grâce à un processus pacifique, négocié et démocratique.

Pour collaborer au processus de l'indépendance, le Canada a fourni l'an dernier plus de 250 militaires et policiers au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT), plus de soixante personnes chargées de superviser les élections et conseillers techniques, de même que 4 000 urnes de scrutin afin d'appuyer l'élection de l'Assemblée constituante. Enfin, notre pays a offert plus de 3,5 millions de dollars canadiens au titre de l'aide au développement et du rapatriement des réfugiés. L'Assemblée constituante de la Namibie a récemment adopté une constitution exemplaire qui prévoit des garanties efficaces de respect des droits de l'homme et une démocratie qui s'aligne sur le multipartisme.